



Retraite Sportive de Maisons-Alfort  
Chez M. Claude PAYAN  
3 bis, Rue Auguste Simon  
94700 Maisons-Alfort  
☎01 43 76 59 02 / 06 28 55 19 74

E-mail : [rsma94700ma@gmail.com](mailto:rsma94700ma@gmail.com) ou [secretariatsma@gmail.com](mailto:secretariatsma@gmail.com)

**Inscriptions : à Croix des Ouches 33 avenue de la République  
94700 Maisons-Alfort**

**Les mardis de juin, septembre et octobre de 14h15 à 16h45 (sauf vacances scolaires)  
Sur RdV en téléphonant au 01 43 76 59 02 / 06 28 55 19 74**

## **CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION**

### A) Nouvel adhérent

- ✚ Fiche d'inscription dûment complétée
- ✚ Envoyer une photo d'identité au format JPG par mail.
- ✚ Chèque à l'ordre de la RSMA du montant global : club + fédération + activité(s). **Pas de règlement en espèces**
- ✚ Le dossier est à remettre à la permanence de la RSMA (voir les indications ci-dessus)

Cas particulier de la randonnée : Une randonnée d'essai est possible avant inscription.

Le dossier ci-dessus est à remettre le matin avant le départ d'une randonnée à l'animateur de celle-ci.

A l'issue de la randonnée le nouvel adhérent peut :

- Reprendre son dossier et son chèque
  - ❖ soit que l'activité ne répond pas à son attente
  - ❖ soit pour délai de réflexion supplémentaire
  - ❖ soit pour tout autre motif à sa convenance
- Reprendre son dossier et son chèque et passer à la permanence le mardi suivant pour inscription officielle

### B) Réinscription d'un adhérent de la saison précédente

- ✚ Fiche d'inscription dûment complétée si modification par rapport à la saison précédente
- ✚ Photo d'identité récente
- ✚ Chèque à l'ordre de la RSMA du montant global : club + fédération + activité(s). **Pas de règlement en espèces**

Le dossier est à remettre le jour prévu pour les réinscriptions ou dans la boîte aux lettres à la Croix des Ouches.

**Attention : pas de remboursement après inscription.**